



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 25 février 2016

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Madame la Ministre de la Famille et à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures au sujet de l'hébergement de personnes handicapées.

Dans une réponse commune à la question parlementaire N° 1707 du 18 janvier 2016, Madame la Ministre de la Famille et Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures ont indiqué que le nombre de personnes ayant un degré d'incapacité d'au moins 50% est estimé à 53.000 personnes pour l'année 2015. En ce qui concerne les listes d'attente, les Ministres affirment que pour les services d'hébergement, 30% des 427 demandes en attente peuvent être considérées comme urgentes. Tandis que pour les services d'activités de jour, 45% des 74 demandes en attente, peuvent être considérées comme urgentes.

Au vu de la croissance de la population au Luxembourg, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Famille et à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

- Quelles mesures le gouvernement envisage-t-il de prendre pour réduire le temps d'attente au niveau de l'hébergement des personnes concernées ?
- Dans la réponse à la question parlementaire, les Ministres précisent que « *les structures d'hébergement d'une capacité totale de 273 lits, 3 structures de logement semi autonome de 38 lits, un service d'activités de jour de 20 places et 2 services de formation sont en cours de planification ou de construction* ». Les Ministres peuvent-ils préciser où exactement ces projets seront construits ?
- Les Ministres peuvent-ils nous fournir des précisions sur le calendrier des travaux ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Hetto', written in a cursive style. The signature is positioned above the printed name.

Françoise Hetto

Députée



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, de l'Intégration
et à la Grande Région

Luxembourg, le 17 mars 2016

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le:
21 MARS 2016

Le Ministre de la Famille et de
l'Intégration
à
Monsieur le Ministre aux Relations avec
le Parlement

Dossier suivi par :
Dominique Faber
Tél. : 247 86540

Réf. : 2016/C181

Concerne : question parlementaire n°1848 de Madame la Députée Françoise Hetto.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire tenir en annexe ma réponse à la question parlementaire n°1848 de Madame la Députée Françoise Hetto, en vous priant de bien vouloir la transmettre à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Le Ministre aux Relations avec le Parlement	
SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION	
Reg.:	SECT.:
Entré le:	21 MARS 2016
CE:	
A traiter par	
L. 1008 4	


Corinne CAHEN

12-14, avenue Emile Reuter
L-2420 Luxembourg

Tél. (+352) 247-86500
Fax (+352) 247-86570

Adresse postale
L-2919 Luxembourg

Réponse de Madame le Ministre de la Famille et de l'Intégration à la question parlementaire n° 1848 de Madame la Députée Françoise Hetto

En réponse à la question de Madame la Députée il y a lieu de préciser que, afin de réduire le temps d'attente au niveau de l'hébergement des personnes en situation de handicap, les structures existantes disposent de 45 lits temporaires qui peuvent accueillir des personnes dans des situations d'urgence. Le taux d'occupation moyen annuel de ces lits est de +/- 30 %.

Afin d'augmenter la capacité d'accueil, le Gouvernement a établi un programme pluriannuel de constructions de structures nouvelles d'hébergement, d'une capacité totale de 273 lits, et de constructions de structures d'activités de jour et de formation.

Lieu d'implantation	Ouverture prévue
Structures d'hébergement	
Boxhorn	2 ^e trimestre 2016
Mertzig	2 ^e trimestre 2016
Rambrouch	1 ^{er} trimestre 2017
Luxembourg	2 ^e trimestre 2017
Roodt/Syre	2 ^e trimestre 2017
Heisdorf	2 ^e trimestre 2018
Ettelbrück	2 ^e trimestre 2019
Pétange	2 ^e trimestre 2019
Esch/Alzette	2 ^e trimestre 2019
Frisange	2020
Betzdorf	2020
Structures de logement semi-autonomes	
Pétange	2 ^e trimestre 2019
Dudelange	2 ^e trimestre 2019
Structure d'activité de jour	
Mertzig	2 ^e trimestre 2020
Structures de formation	
Limpach	3 ^e trimestre 2016
Dudelange	2020